

PLU AURAY

Annexes sanitaires

1- Adduction et distribution d'eau potable

Situation actuelle :

La commune d'Auray fait partie du Syndicat mixte d'Auray-Quiberon, qui groupe les communes des cantons de Quiberon, Belz et Auray, à l'exception des communes du Bono et de Plougoumelen.

Le point d'eau du syndicat est constitué par le barrage réservoir de Tréauray, sur la rivière du Loch, d'une capacité de 1 000 000 de mètres cubes.

L'usine de traitement est installée à proximité et dispose de six pompes de refoulement (3 de 200 m³/heure et 3 de 400 m³ / heure)

La quantité d'eau fournie par l'usine est environ de 11 000 m³ / jour en moyenne entre septembre et juin, et atteint des pointes journalières de 25 000 m³ pendant la période estivale de juillet et août.

Les installations de l'usine et le réseau de distribution du syndicat sont confiées par un contrat de gérance à la société SAUR France, 2 place René Cassin à Auray.

Le réseau de distribution de la commune de Auray est mis en charge par le réservoir sur tour de Kerguéro en Brech d'une capacité de 700 m³. Le réservoir est alimenté directement de l'usine par des conduites de refoulement.

Pour l'alimentation du centre, une canalisation traverse le quartier de la gare, vers le château d'eau d'Auray d'une capacité de 500 m³. Pour les quartiers ouest, une canalisation double (2 fois 160 mm) dessert l'avenue Le Gall en provenance de Toul Chignanet en Brech. Les villages au sud de la voie expresse sont alimentés par Crach par des canalisations en direct de Kerguéro.

Le nombre d'abonnés enregistré en 2004 est de 6806 (avec une augmentation de 4,13 % entre 2003 et 2004). En 2004, la consommation était de 547 884 m³ (représentant une augmentation de 4,08 % entre 2003 et 2004).

Perspectives d'avenir :

Actuellement, la réserve d'eau brute et la capacité de production de l'usine de Tréauray semblent suffisantes.

Eventuellement, il existe la possibilité d'un pompage de 400 m³/heure sur le Blavet. Cette eau brute est amenée par une canalisation qui transite par Lambel-Camors et qui se jette dans un affluent du Loch, permettant de maintenir le niveau suffisant dans la retenue de Tréauray.

Par ailleurs, pour l'évolution du réseau, il convient de préciser que les réseaux sont en place et de capacité suffisante sur l'ensemble du territoire de la commune, pour desservir l'urbanisation à court, moyen et long terme.

2- Assainissement

Les eaux pluviales :

L'évacuation des eaux pluviales ne présente pas de difficulté particulière : la vallée du Reclus sert de collecteur naturel jusqu'aux anciens bassins de lagunage, avec un secteur inondable en amont de ces bassins. Un emplacement réservé sur une construction située dans cette zone inondable permettra de l'acquérir à terme, en cas d'aggravation des phénomènes d'inondations liée notamment à l'urbanisation sur la commune de Brech, sur les plateaux de Kerudo et de Keropert à long terme.

Les eaux usées :

Le nombre de personnes raccordées représentait 6719 personnes en 2004, ce qui présente un taux de raccordement de 98,72 %.

Là encore, le réseau est en place sur l'ensemble du territoire de la commune, permettant d'anticiper l'évolution de l'urbanisation sur le territoire.

Le réseau est composé d'un gros tuyau de 500 mm de diamètre parcourant l'ensemble de la vallée du Reclus, et réceptionnant en gravitaire l'ensemble des eaux usées de l'ouest de l'agglomération, par le relais d'une trentaine de pompes sur l'ensemble du territoire.

Une autre pompe est présente à Saint-Goustan, d'une capacité de 140 m³ / heure, permettant de relever les eaux usées de ce secteur.

L'ensemble des eaux est acheminé à Poulben, où l'ancienne station d'épuration a été transformée en poste de relevage, avec une bêche tampon d'une capacité de 800 m³. Cette pompe ramène l'ensemble des eaux à la station de Crach, à Lann Pandouar : après traitement, les eaux redescendent à la lagune en limite de Crach et d'Auray, qui sert désormais de lagune de finition avant le rejet des eaux dans le milieu naturel (rivière d'Auray).

La capacité de traitement de la station est de 40 000 équivalent/habitants.

Perspectives d'avenir :

Le réseau est aujourd'hui en place : l'ensemble des zones construites est raccordé, avec seule nécessité d'étendre des ramifications sur les nouveaux secteurs d'urbanisation.

Une étude de zonage d'assainissement approuvé conjointement à la révision du PLU a permis d'accorder les perspectives d'évolution du réseau et l'évolution de l'urbanisation.

Le plan de zonage d'assainissement définitif est donc joint au dossier de PLU approuvé, après les enquêtes publiques.

3- Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est gérée par le Syndicat mixte d'Auray Belz Quiberon. Celle-ci est réalisée par la société Grandjouan onix, qui passe sur la totalité des communes, deux fois par semaine.

La collecte se fait par le biais de containers individuels pour l'agglomération, ou collectifs pour les écarts.

Les déchets sont ensuite acheminés à l'usine de traitement de Plouharnel pour y être incinérés.

Divers points de collecte pour le verre et les journaux sont répartis sur le territoire de la commune. Le verre est recyclé, les journaux sont envoyés au centre de tri de Ploufragan dans les côtes d'Armor.